

Septembre

2022



LES BRÈVES
du CSE MI

BLOC 3

La loi Rebsamen comprend trois blocs d'information du CSE.

Le bloc 3 demande la consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

Cette consultation porte sur l'évolution de :

- L'emploi ;
- Les qualifications ;
- Le programme pluriannuel de formation ;

- Les actions de prévention et de formation envisagées par l'employeur ;
- L'apprentissage ;
- Les conditions d'accueil en stage ;
- Les conditions de travail ;
- Les congés et l'aménagement du temps de travail ;
- La durée du travail ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Les modalités d'exercice du droit d'expression des salariés dans les entreprises dépourvues de délégué syndical ou d'accord sur le droit d'expression.

Sur notre périmètre, l'UNSA-Ferroviaire regrette de ne pas avoir été écoutée sur la nécessité d'augmenter l'attractivité du Matériel Industriel pour embaucher, rajeunir l'âge moyen des agents aux métiers difficiles, diminuer les départs volontaires et démissions, etc.



De même pour la formation, sujet pour lequel nous avons donné des pistes afin d'améliorer le statut et la reconnaissance des formateurs, pour étendre la formation à l'extérieur du domaine et même à l'extérieur de la SNCF, etc., la direction n'a pas pris en compte nos propositions.

Pour la GEPP (gestion des emplois et parcours professionnels, ex-GPEC), malgré nos demandes de recrutements et de formation, il y a antagonisme entre la diminution des emplois de production et la charge OP'TER attendue. Ce seront encore les salariés, et en particulier le collègue exécution, qui souffriront de la politique sociale.

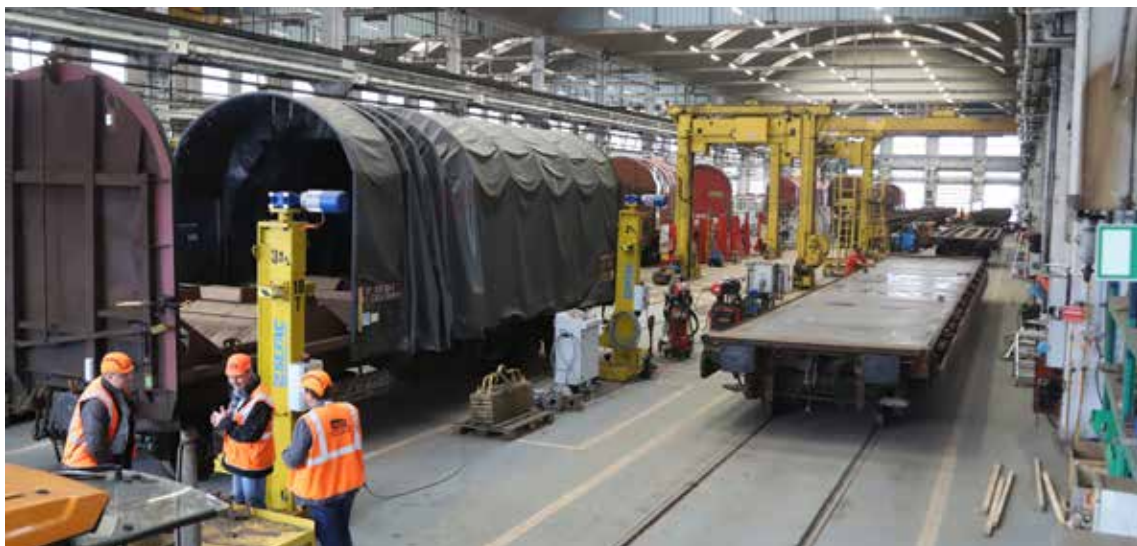
Ce seront encore ces mêmes salariés qui absorberont l'augmentation de charge et supporteront les réorganisations liées au programme OPTER en exerçant leur

métier dans des conditions de travail dégradées.

Travail posté, productivité, pressions managériales, autant de facteurs source de démissions, de RPS et d'arrêts de travail que nous constaterons si la politique sociale et de l'emploi ne s'infléchit pas.

Le taux d'intérimaires est toujours significatif (plus de 6 %).

L'UNSA-Ferroviaire demande à l'entreprise d'augmenter et d'accélérer les recrutements, mais également de cantonner l'intérim à sa mission initiale : remplacements ponctuels ou charge de travail exceptionnelle et de courte durée. Il ne faut plus que des intérimaires (ou des alternants) soient utilisés sur des postes pérennes !



Horaires TI Quatre-Mares

Vos élus ont émis un avis favorable au vu des avancées obtenues par votre représentante locale UNSA-Ferroviaire ; ce n'est pas suffisant évidemment, mais ce sera une réelle avancée si cela devient le standard pour les passages des autres TI en 2*8.

Suppression de postes TI Picardie

À la suite de la présentation faite en juillet, vos élus ne peuvent valider cette suppression de 13 postes au magasin Nord purement dictée par un raisonnement budgétaire, en externalisant la charge flux.

Déménagements Cluster Ingénierie Nord

créateur de lien social



La direction a présenté en séance le projet de déménagement des agents du PELT (Pôle d'études locomotives et TGV) situé actuellement au TSEE (Technicentre Sud-Est Européen), vers le site de l'AEF afin de libérer le bâtiment qu'occupent les 48 agents au 1^{er} juin 2023.

Vos élus qui connaissent bien ce dossier ont interpellé le chef de projet sur les incohérences de celui-ci, tel qu'il a été présenté en séance, notamment sur la future implantation du service reprographie.

Confrontée à ses incohérences et dans l'incapacité d'apporter des réponses cré-

dibles aux questions posées en séance par vos élus, la direction n'a pas eu d'autre choix que de reporter la consultation de ce dossier à mi-décembre.

Vos élus se félicitent de ce report et espèrent qu'il permettra à la direction de présenter un projet plus abouti qui prendra en compte toutes les spécificités des postes de nos collègues sur le futur site de l'AEF.

Il est prévu aussi le déménagement de l'Ingénierie du TI Picardie de Tergnier à Saint-Quentin, dans un bassin d'emploi difficile et au mépris de la qualité de vie des agents concernés.

Tous les élus UNSA-Ferroviaire restent à votre écoute et à votre disposition pour tout complément d'information.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 17 au 24 novembre 2022

*Votez
UNSA-Ferroviaire !*



Lors des élections CSE, le vote électronique peut être réalisé sur les bornes ou de n'importe quel appareil électronique (smartphone, PC, Android...) qu'il soit professionnel ou personnel.

Vous pouvez même voter tranquillement chez vous.

**DU 17 AU 24 NOVEMBRE, VOTEZ POUR
LA DÉFENSE DE VOS MÉTIERS ET DE VOS INTÉRÊTS.
VOTEZ UTILE POUR CONFIGURER L'AVENIR SOCIAL
DE LA SNCF. VOTEZ UNSA-FERROVIAIRE !**



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 17 au 24 novembre 2022

Je vote et fais voter UNSA !

Scannez ici !



***Arrêtons de faire l'autruche
sur nos conditions de travail !***